

RAPPORT DE LA RÉUNION PLURI-ACTEURS SUR LES PRATIQUES ILLÉGALES DE RECRUTEMENT DES TRAVAILLEURS MIGRANTS DU SÉNÉGAL VERS L'ÉTRANGER POUVANT ENTRAINER DES CAS DE TRAITE ET TRAFIC DE MIGRANTS - GUINEE

par Alpha Diallo



Conakry, 09 et 10 Mai 2018



Cette réunion s'est tenue dans le cadre du projet MADE Afrique de l'Ouest qui est co-financé par l'Union Européenne



Introduction

La rencontre pluri-acteurs concernant les pratiques illégales de recrutement de migrants travailleurs en Guinée pouvant conduire à des cas de traite et trafic de migrants tenu à Conakry à l'Hôtel Mariador Palace du 09 au 10 mai 2018 a enregistré 53 participants dont 10 participants des pays frères de la sous-région (Sénégal, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Bénin) et deux participants européens.

Cette rencontre pluri-acteurs a été marquée par : (i) la cérémonie d'ouverture, (ii) la présentation de la synthèse du rapport d'étude portant sur « les pratiques de recrutement des travailleurs migrants en Guinée, conditions de travail à l'étranger et politiques publiques face au trafic et à la traite de migrants », (iii) les panels sur les pratiques de recrutement illégales, migration irrégulière et trafic de migrants : une problématique régionale, (iv) les travaux de groupes sur les trois thématiques : a) la préparation au départ et à l'arrivée, b) la sensibilisation et c) la protection sociale suivi des restitutions en plénière, (v) les exemples de pratiques et partenariat innovants gouvernementaux et de la société civile; cas des expériences des pays frères du Togo, Mali, Benin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et de la diaspora guinéenne, (vi) les travaux de groupes sur 3 thématiques : a) la répression de la traite et du trafic des migrants, b) l'encadrement législatif du recrutement des travailleurs à l'étranger et c) l'accompagnement des retours suivi des restitutions en plénière et (vii) les perspectives par les partenaires.

I. Ouverture des travaux de la rencontre pluri-acteurs

La cérémonie d'ouverture de la rencontre pluri-acteurs concernant les pratiques illégales de recrutement de migrants travailleurs en Guinée pouvant conduire à des cas de traite et trafic de migrants a été marquée par trois interventions :

- **Le Président du CA du RAJGUI** dans son intervention a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et surtout un agréable séjour à tous les hôtes venus des pays frères de la sous-région et de l'Europe. Il a également rappelé que Le phénomène de migration de travail s'est accéléré depuis ces dernières années en Guinée, emportant avec lui une population de plus en plus jeune et avec une proportion plus importante de femmes. Malheureusement, alors qu'ils sont à la recherche d'un avenir meilleur, beaucoup de ces jeunes guinéens et guinéennes se retrouvent exploités et sans protection adéquate dans ces pays de destination.
- **La Chargée des programmes ICMC – Europe** a, dans son allocution, remercié tous les participants venus de la sous-région et du pays hôte la Guinée. Elle a tenu à expliquer

l'histoire et les objectifs de l'organisation ICMC et du programme MADE Afrique de l'Ouest et a détaillé les objectifs de la rencontre.

- **Le Directeur National Adjoint des Guinéens de l'Étranger** a souhaité au nom de son Ministre des Affaires Étrangères et des Guinéens de l'Étranger, la bienvenue aux participants. Il a noté que les mouvements migratoires ne sont pas nouveaux et qu'il faut davantage d'action des pouvoirs publics et de la société civile pour surtout freiner la traite des migrants et le trafic illicite des migrants. Il a enfin souhaité plein succès aux différents travaux et déclaré ouvert la rencontre pluri-acteurs concernant les pratiques illégales de recrutement de migrants travailleurs en Guinée pouvant conduire à des cas de traite et trafic de migrants.

II. Présentation de la synthèse du rapport d'étude portant sur « les pratiques de recrutement des travailleurs migrants en Guinée, conditions de travail à l'étranger et politiques publiques face au trafic et à la retraite de migrants »

Présenté par le Dr. Alpha Abdoulaye Diallo, la synthèse du rapport de l'étude a porté sur trois points qui concernaient les trois parties du rapport à savoir :

- Profils des migrants, modalités de recrutement et conditions dans les pays d'accueil,
- Réponse des pouvoirs publics guinéens,
- Défis et priorités au regard de la situation actuelle.

A l'issue de l'exposé et des débats, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Inviter tous les services concernés dans le cadre de la traite des migrants et le trafic illicite des migrants à travailler en synergie et à échanger des informations tout en impliquant des acteurs de la société civile,
- Mettre en place un système de suivi des agences de voyage et de recrutement afin de mieux contrôler le flux migratoires surtout en destination des pays du Maghreb et du Moyen Orient,
- Mettre en place des centres de réinsertion sociale et d'accompagnement des migrants de retour et faciliter leur acceptation au sein de leur communauté,
- Impliquer la Diaspora dans le cadre de la lutte contre la traite des migrants et le trafic illicite des migrants,
- Interpeller l'Assemblée Nationale afin qu'elle durcisse des lois concernant les pratiques de migration clandestine,
- Mettre en place des dispositifs permettant de réduire le fléau de la migration clandestine en investissant de plus dans la formation professionnelle,

- Mettre en place des mécanismes de sécurisation des documents d'état civil afin freiner les fraudes documentaires.



III. Panels sur les pratiques de recrutement illégales, migration irrégulière et trafic de migrants : une problématique régionale. Expériences croisées.

Les panels ont été successivement animés par :

- M. Aboubacar Sidiki Camara du CNLTPPA;
- Mme Loly Tinguiano, substitut du Procureur auprès du TPI de Mafanco;
- M. Mohamed Camara, Directeur National Adjoint des Affaires Juridiques et Consulaires;
- Badara N'Diaye, Président du DIADEM.

Lors des différentes communications, il a été passé en revue la problématique de la traite des êtres humains et du trafic illicite des migrants. La question essentielle de la libre circulation et le renforcement des mécanismes de lutte contre la traite des migrants et le trafic illicite des migrants ont été mentionnés par tous les panelistes. Enfin le problème de la communication ou de l'information en direction des communautés et des ménages pour une réelle prise de conscience sur la traite des migrants et de trafic illicite des migrants a été discuté.

A l'issue des communications et des débats, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- Vulgariser les contenus des textes de lois (le nouveau code pénal) et surtout veiller à son application,
- Renforcer les capacités de tous les acteurs de la chaîne pénale sur les questions de la traite des êtres humains et du trafic illicite des migrants,
- mettre l'accent sur l'information en direction des communautés et des ménages, en expliquant mieux les enjeux de la migration irrégulière.

IV. Travaux de groupe sur les trois thématiques : a) la préparation au départ et à l'arrivée, b) la sensibilisation et c) la protection sociale et restitution en plénière

La restitution des travaux de groupes était articulée comme suit :

Groupe 1 : la préparation au départ et à l'arrivée des migrants

Sur ce point, ils ont fait l'état des lieux au départ (manque d'opportunité, la mauvaise gouvernance, les crises politiques, l'impact des médias) et à l'arrivée (problème d'accueil, l'échec du voyage).

Les acteurs qui sont impliqués au départ sont : le réseau des passeurs, les familles, les agences de recrutements et de voyages... En termes de lacunes, on note l'absence d'une politique migratoire et la non ratification de certaines conventions.

Sur les bonnes pratiques, il a été signalé l'existence des structures comme l'OIM pour l'accueil et la réinsertion.

Enfin le groupe recommande la création des centres d'information et d'orientation des migrants.

Groupe 2 : la protection consulaire

Après avoir défini la protection consulaire, le groupe a présenté certains défis comme l'identification et la localisation des migrants et surtout l'insuffisance et le manque des moyens au niveau des consulats. Les efforts déployés quant à l'assistance aux rapatriements ont été signalés comme une bonne pratique.

Au titre des **recommandations**, nous notons les suivantes:

- Renforcer les capacités d'intervention des consulats en les dotant de moyens financiers, techniques et humains.
- Faire une cartographie des Guinéens vivants à l'étranger sur la base d'une identité propre et d'adresse précise.

Groupe 3 : Sensibilisation

Les membres du groupe se sont mis d'accord sur l'absolue nécessité d'élaborer des messages adaptés pour sensibiliser les migrants à éviter la clandestinité et de s'enregistrer aux consulats de Guinée dans leurs pays d'accueil

V. Exemples de pratiques et partenariat innovants gouvernementaux et de la société civile; cas des expériences des pays frères : Togo, Mali, Benin, Côte d'Ivoire, Burkina Faso et de la Diaspora guinéenne

Les différentes communications sur les pratiques et partenariats innovants gouvernementaux et de la société civile ; cas des pays frères de la sous-région ont été bénéfiques pour l'ensemble des participants à cet atelier de Conakry. Les expériences du Mali, du Benin, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Sénégal et de la Diaspora guinéenne ont permis de montrer que les trafics illicites des migrants et la traite des êtres humains constituent le véritable point de convergences des pays présents à cet atelier et dont le vrai problème réside dans la pauvreté et le manque d'opportunité dans les pays de départ des migrants.

Le confrère du Togo dans sa présentation a démontré la convergence de ces pratiques de trafics de migrants et de traite des êtres au niveau régional en partant du cas Togo. Il montre que les travailleurs migrants sont confrontés aux différents problèmes suivants : une partie de revenu (salaire à peine la moitié du SMIG du pays) est versée à une tierce personne (celui qui l'a faite venir dans le ménage).

Les migrants travaillent sans contrat, se lèvent très tôt et se couchent très tard, pas de repos. Ils n'ont pas de paroles lors des discussions, même les concernant. Les femmes subissent des sévices corporels, harcèlement ou abus sexuel par les patrons ou les aînés du ménage, viols, Accusations non fondées qui conduisent à l'emprisonnement quelquefois. Ils n'osent pas des signes de contestation au risque d'être refusés de rémunération, bastonnés, Torturés ou menacé de mort.

Cette situation dramatique n'épargne pas les enfants qui sont recrutés dans des ménages ou accueillis par certains membres de leurs familles et qui travaillent contre une rétribution morale, financière, matérielle ou un engagement d'une tierce personne (Père, mère, tante, oncle ou un proche parent). Il continue sa communication en disant que :

« Selon les études de terrain, beaucoup de jeunes Togolais et Togolaises sont rentrés dans d'autres pays avec des faux documents de voyage fournis par des tierces personnes contres de l'argent ou d'autres biens matériels. Ils/ elles sont recruté (e)s et subissent toutes sortes

d'exploitations de leur employeurs. Les Togolais et togolaises sont recrutés illégalement et sans contrats dans beaucoup de pays de Golfe comme: Liban, Koweït, Arabie Saoudite et autre »

Cette communication très éclairante sur la situation régionale, a ouvert la porte aux travaux de groupes.



VI. Travaux de groupe sur 3 thématiques : a) la répression de la traite et du trafic des migrants, b) l'encadrement législatif du recrutement des travailleurs à l'étranger et c) l'accompagnement des retours

La restitution des travaux de groupes s'est déroulée comme suit :

Groupe 1 : la répression de la traite et du trafic des migrants

Pour ce premier groupe, le travail portait sur l'état des lieux de la répression de la traite et du trafic des migrants. L'état des lieux a porté sur l'existence d'une convention internationale de protection des migrants (convention de PALERME ou convention des Nations Unis contre le trafic illicite des migrants), au niveau sous régional de la CEDEAO (convention sur l'entraide judiciaire dans l'espace CEDEAO) et sur le plan national nous avons le nouveau code pénal. Pour les membres de ce groupe, il faut procéder à l'identification des responsables de cette pratique dont entre autre : les parents, le réseau des passeurs et leurs complices. Pour ce groupe, la persistance du phénomène est due

à la non vulgarisation et d'application des textes de loi en vigueur (le nouveau code pénal) et la faiblesse des peines contenues dans ces textes de loi.

Le groupe **recommande** :

- La mise en place d'un accord sous régional législatif et réglementaire réprimant la traite et le trafic des migrants
- La mise en place d'un plan de reconversion des acteurs de la traite et du trafic des migrants;
- La mise en place d'un système de suivi et de contrôle régulier des agences de voyage et des sociétés privées de recrutement des travailleurs à l'étranger;
- La formation des acteurs de la chaîne pénale sur le nouveau code pénal et sur les conventions internationales de lutte contre la traite (convention de PALERME...);

Groupe 2 : Encadrement législatif du recrutement des travailleurs à l'étranger

Pour le deuxième groupe, la Guinée ne dispose pas d'un cadre réglementaire et responsable sur le recrutement des travailleurs migrants à l'étranger. Les réseaux clandestins profitent de ce vide réglementaire pour organiser des recrutements clandestins vers les pays du Moyen Orient et du Maghreb.

Il **recommande** la réglementation du marché du recrutement des travailleurs à l'étranger et la mise en place d'un système de suivi des travailleurs migrants guinéens.

Groupe 3 : Accompagnement des retours

Pour ce troisième et dernier groupe, l'accompagnement des retours est au centre des préoccupations. Il s'agit d'abord d'un problème d'organisation des retours et également d'identification des candidats au retour volontaire ou non et ensuite de s'assurer s'ils sont guinéens ou pas.

Pour une meilleure organisation des retours ce groupe **recommande** :

- La mise en place d'un mécanisme d'information, d'identification et de recensement pour un meilleur retour des migrants au niveau des consulats en partenariat avec l'OIM;
- L'implication des services consulaires pour un retour dans le respect de la dignité humaine de nos compatriotes guinéens;
- Le renforcement du dispositif de l'OIM dans le cadre de retour volontaire et de l'accompagnement des migrants de retour;

- La mise en place d'une véritable politique de réinsertion socioprofessionnelle des migrants de retour;
- La construction des centres d'accueil et de réinsertion socioprofessionnelle.



VI. Enseignements forts de la rencontre :

Il convient de signaler que cette rencontre a connu une forte mobilisation des autorités de la République de Guinée représentées par plusieurs Départements Ministériels notamment le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Sécurité, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le Ministère de l'Action Sociale, le Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes et des Pratiques Assimilées, le Secrétaire Général à la Présidence Chargé des Services Spéciaux, de la Lutte contre la Drogue, des Crimes Organisés et de la Répression des Délits Economiques et Financiers, des Partenaires au Développement (Délégation de l'Union Européenne, Ambassade d'Espagne), du Secteur Privé et des Organisations de la Société Civile, du Benin, du Burkina Faso, de la Cote d'Ivoire, du Mali, de la Guinée Conakry, du Sénégal et du Togo, engagés dans la lutte pour des politiques migratoires qui respectent les droits des migrants et les protègent contre les pratiques illégales de recrutement pouvant conduire à des cas de traite et de trafic.

Il faut noter également que l'animation, la modération et la participation de qualité des participants au débat a été très satisfaisante.

Ensuite, lors de cette rencontre les participants ont exprimés les besoins qui se résument en ces points :

- Renforcement de capacités des OSC sur la législation Régionale et Internationale en matière de traite et de trafic et en technique de communication/plaidoyer/lobbying ;

- Adoption d'une loi spéciale précise qui va compléter les dispositions du code pénal en matière de trafic des migrants, avec des dispositions en matière de prévention, de prise en charge et de protection des migrants vulnérables ;
- Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne pénale élargie aux ministères de la protection de l'enfance, de l'administration du territoire et de la décentralisation, le ministère des affaires étrangères et des guinéens de l'étrangers, la douane et aux acteurs de la société civile sur la traite et le trafic illicite de migrants;
- Informatisation de l'état civil, l'administration Guinéenne et renforcer la sécurisation des documents d'état civil et les actes administratifs ;
- Equipement et renforcement des capacités agents frontaliers en gestion des frontières officielles et la surveillance des passages clandestins ;
- Sensibilisation des populations en les donnant les vraies informations sur la traite et le trafic des migrants à travers les réseaux sociaux et des campagnes de sensibilisation par les ONG et la société civile
- Prise en charge des personnes victimes de la traite.



VII. Conclusion et Déclaration de Conakry sur la migration de travail.

La déclaration de Conakry du groupe de travail de la société civile sur la migration de travail a mis fin à cet atelier de Conakry sur la : « *rencontre pluri-acteurs concernant les pratiques*

illégal de recrutement de migrants travailleurs en Guinée pouvant conduire à des cas de traite et trafic de migrants ».

Dans cette déclaration il a été recommandé de :

- Développer des outils permettant appréhender les phénomènes de migration de main d'œuvre et d'analyser les tendances en vue de la formulation des politiques équitables ;
- Assurer la protection des droits et de la dignité des travailleuses et travailleurs migrants par la mise en place d'un cadre législatif national et régional approprié pour encadrer le recrutement pour des placements à l'étranger ;
- Elaborer des stratégies et des politiques pour une meilleure gestion de la migration de main d'œuvre ;
- Renforcer le dialogue entre les Etats, les partenaires Techniques et Financiers, le Secteur Privé, les Organisations de la Société Civile pour une meilleure gouvernance des migrations.

ANNEXES

1. Agenda révisé
2. Liste des participants

PROGRAMME
Rencontre pluri-acteurs concernant
les pratiques illégales de recrutement en Guinée vers l'étranger pouvant conduire
à des cas de traite et trafic de migrants.

Conakry, 09 et 10 Mai 2018.

09 Mai 2018

09h00 - 09h15	<i>Accueil et Inscription des participants</i>
09h30 - 10h00	<p>Cérémonie d'ouverture</p> <p>Mots de bienvenue par Dr Alpha Abdoulaye Diallo, RAJGUI</p> <p>Allocution de l'UE/Etat membre de l'UE <i>tbc</i></p> <p>Allocution d'ouverture de Monsieur, Mamadou Saitiou BARRY, <i>Direction Nationale des Guinéens de l'étranger.</i></p>
10h00- 10h15	<p>Présentation du programme MADE Afrique de l'Ouest et des objectifs de la journée</p> <p>par Agnès BERTRAND (<i>ICMC-Europe</i>)</p>
10h15 – 10h45	<p>Présentation de la synthèse du rapport : « Pratiques de recrutement des travailleurs migrants en Guinée, conditions de travail à l'étranger et politiques publiques face au trafic et à la traite de migrants »</p> <p>par Dr Alpha Abdoulaye Diallo.</p>
10h45-11h15	<p>Discussions avec la salle</p> <p><i>Synthèse</i> : Modération et synthèse ; El. Mamadou Taran Diallo</p>
11h15 - 11h30	<i>Pause-café et photo de famille</i>
11h30-12h30	<p>Session 1 : Pratiques de recrutement illégales, migration irrégulière et trafic de migrants: une problématique régionale. Expériences croisées.</p> <p>M.Aboubacar Sidiki Camara ; Président du CNLTPPA, Guinée</p>

	<p><i>Mme Loly Tinkiano, substitut du procureur du tribunal de Mafanco</i> <i>M. Mohamed Camara, Direction des affaires juridiques et consulaires</i> Badara N'Diaye, Président du DIADEM, Sénégal</p> <p>Modération et synthèse ; El. Mamadou Taran Diallo</p>
12h30-13h30	Discussions et synthèse
13h30- 14h30	<i>Pause Déjeuner</i>
14h30 -15h30	<p>Session 2 : Travaux de groupes. <i>Discuter l'état des lieux général de chaque thématique, des acteurs impliqués, des lacunes, bonnes pratiques et formuler des recommandations.</i></p> <p>Groupe 1 : Préparation au départ et à l'arrivée. Groupe 2 : Sensibilisation Groupe 3 : Protection consulaire</p>
15h30-16h30	<p>Plénière de Restitution des Travaux de groupes.</p> <p><i>Modération : Direction des affaires juridiques et consulaires</i></p>
16h30-17h00	<p>Synthèse du Jour1</p> <p><i>En parallèle : Un groupe de la société civile travaillera à identifier ses besoins en formation et à élaborer la déclaration</i></p>

10 Mai 2018

08h45 - 09h00	<i>Accueil et Inscription des participants</i>
09h00 - 09h05	Présentation des objectifs de la journée
9h05 - 11h00	<p>Session 3 : Exemples de pratiques et partenariat innovants gouvernementaux et de la société civile.</p> <p>Expériences des pays, TOGO, Mali, Benin, Cote D'Ivoire, Burkina-Faso, Diaspora Guinéenne.</p> <p>Modération et synthèse ; El. Mamadou Taran Diallo</p>
11h00-11h30	<i>Pause-café</i>
11h30-12h30	<p>Session 4 : Travaux de groupes. <i>Discuter l'état des lieux général de chaque thématique, des acteurs impliqués, des lacunes, bonnes pratiques et formuler des recommandations</i></p> <p>Groupe 1 : Répression de la traite et du trafic des migrants</p>

	Groupe 2 : Encadrement législatif du recrutement des travailleurs à l'étranger Groupe 3 : Accompagnement des retours
12h30 – 13h30	Restitution en plénière Modération et synthèse : Aboubacar Sidiki Camara Président de CNLTPPA
15h15-16h15	Discussions
13h30-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-15h30	Perspectives par les partenaires ; OIM, Mme Agnès BERTRAND, <i>ICMC Europe</i>
15h30-16h30	Synthèse des deux journées de travail par Pierre Kamano, <i>IPED</i> Déclaration de la société civile
16h30 -17h00	Cérémonie de clôture

Liste des participants

Nom et prénom	Organisation	mail
Touré Frigui Sayon	MASPFE	frismatel@gmail.com
Aboubacar Sylla	OCLCO	boubawade2010@yahoo.fr
Marie Sylla	protection citoyenne, et mœurs	mariesylla1972@gmail.com
Ouedraogo Sébastien	alert migration Afrique	sebastienouedraogo251@gmail.com
Joséphine Loly Tinkiano	Ministère de la Justice	josephinelolytinkiano@gmail.com
Mamadou Bailo Bah	Sabou Guinée	bahmamadoubailo7@gmail.com
Balanou Foromo	Ministère Jeunesse	foromoeugenebalanou@gmail.com
Rosetta Edouard Loua	RAJ-Gui	rosettaedouard@gmail.com
Ousmane Camus Camara	Ministère du Plan et coopération internationale	manekamus78@gmail.com
Kadiatou Soumah	RAJ-Gui	
Kone Wossama Marc	SOS immigration clandestine	konewossama@yahoo.fr , ongsosic@gmail.com
Alsemy Sacko	RAJ-Gui	alsacmaneah@gmail.com
Bakary Marega	Guigui44 francas	guigui44.asso.guinée@gmail.com
Bah Mamadou Billo	RAJ-Gui	mamadoubill@yahoo.fr
Sylla Issiaga	DGE MAEGE	
Fadima Haidara	FEME KELG UTP	famache2016@yahoo.fr
Mamadou Abdoulaye Mbengue	Endepol	mambengue22@gmail.com
Badara Ndiaye	DIADEM	bamaye@gmail.com
Evelyne L.A Segla	ONG Union fait la force	unionfaitlaforcesept@yahoo.fr
Sékou Wonkigong Bangouva	MASP FE	wonkisekou@yahoo.fr
Diorra Ousmane	AME	ousmanedierra@yahoo.fr

Diallo Nene Kadiatou Ahmed	RAJ-Gui	dnenekadiatou@gmail.com
Mamadou Bhoie Diallo	RAJ-Gui	
Mamadou Aliou Diallo	RAJ-Gui	
Fatoumata David Sylla	RAJ-Gui	fatoudavid@gmail.com
Conde Oumar Koly	BCEIP	okconde2017@gmail.com
Sayon Oulaye	INS	saramodou@yahoo.fr
Badermba Balde	Maison mere	dembamamou@gmail.com
Thierno Ligue Kourouma	SENAH	talkkourouma216@gmail.com
Abi Samir	Visions solidaires	samirabi.pro@gmail.com
Kadiatou Soumah	OIM	ksoumah@iom.int
Mamadou Mala Sow	RAJ-Gui	mamadoumalalsow7@gmail.com
Tamba Augustin Tolno	RAJ-Gui	augustintolno@yahoo.fr
Mdore Saliore Diallo	RAJ-Gui	madliou1@yahoo.fr
Tonguino Saa Jean	RAJ-Gui	tonguinojean@yahoo.com
Fara Mathieu Tolmo	RAJ-Gui	mathieutolmo442@gmail.com
Denise Kokogui	assistante	
Barry Elhadj Aliou	JAP joint afrikans pride	barryelh.aliou@gmail.com
Mamadou Moustapha Fofana	CAJAMAD	moustapha44fof@gmail.com
Boubacar Atighou Diallo	AGT	atigou3@gmail.com
Assiatou Diallo	RAJ-Gui	lamaladiallo@gmail.com
Aïssatou Fall		fallaissatou91@gmail.com
Thea Zadro	police	zdavidthea@gmail.com
Pierre Kamano	IPED	mohamedpierre@yahoo.fr
Mohamed Camara	MAEGE	medcragn@gmail.com
Aboubacar Sidiki Camara	CNLTPAI	bacarkiki@yahoo.fr
Manuel Carmona	ambassade	agregaduria.conakry@interior.es
El Mousa Moussa Sidibé	BCEIP	mansamoussasidibe@interior.es
Alpha Adoulaye Diallo	RAJ-Gui	alphado2003@yahoo.fr
Yamoussa Bangoura	CNOSCG	agreto6@gmail.com

Mamadou Tarram Diallo	AGT	mtdiallo84@gmail.com
Camara Salifou	RMGN	ballasolif74@gmail.com
Ibrahim Kalil Bamba	CECIDE	cecidegouv@gmail.com
Dr Chaïkou Tidiane Baldé	Ahmed ECOWAS Youth council	baldet87@gmail.com